

Commune de MARCELLUS**Séance du Conseil Municipal du 25 Octobre 2013**

Convocation du 17 Octobre 2013

Présents : Derc Jean-Claude, Dio Bernard, Reynaud Bernard, Tressos Francis, Daguerre Françoise, Cucchi Max, Guyard Françoise, Pons Denis, Caubet Yannick, Commeny Alain, Bertolo Christiane.

Absents et excusés : Mirambet Sébastien, Loubet Nathalie.

Absente : Gajac Sandrine.

Secrétaire de séance : Pons Denis.

C.R. du 06.09.2013 : M. Cucchi dit que les tarifs de location de la salle au Basket Ball de Sainte-Bazeille et au Tennis Club de Sainte-Bazeille ne sont pas indiqués dans la rédaction du compte rendu. Il a été dit que le tarif serait de 500 € pour chaque association.

Mme Guyard réitère sa demande que les termes des comptes rendus soient plus précis.

Le conseil municipal demande d'ajouter à l'ordre du jour le dossier n° 10 : précision sur la convention de location de la salle des fêtes au Tennis Club de Sainte-Bazeille.

Après rectification du compte rendu du 06.09.2013, celui-ci est approuvé.

I – Dossier n° 1 : Délibération n° 41 : demande transfert voirie communale des Joualles à VGA.

Après débat, le conseil municipal ne souhaite pas transférer actuellement cette voirie et demande une étude du coût de la surface de ce transfert. Il prendra sa décision officielle ultérieurement.

II – Dossier n° 2 : Délibération n° 41 : Annule et remplace la délibération 39, location salle des fêtes à la Mairie de Sainte-Bazeille.

Le Basket Ball de Sainte-Bazeille s'est désengagé concernant la location de la salle des fêtes pour raison financière. La commune de Sainte-Bazeille a décidé de leur apporter leur soutien en prenant en charge le montant de cette location.

M. le Maire propose de passer une convention avec la mairie de Sainte-Bazeille pour un montant de 500 € du 1^{er} septembre 2013 au 31 Mai 2014, le jeudi soir, en fonction de la disponibilité de la salle. Le conseil municipal accepte cette proposition.

III – Dossier n° 3 : Délibération n° 42 : virements de crédits.

M. le Maire informe le conseil municipal que les crédits inscrits au budget sont insuffisants sur les articles 6451 et 6458 en raison des nouvelles cotisations Urssaf sur l'indemnité des élus. Il convient d'affecter au 6451 : 3500 € et au 6458 : 150 € et de diminuer d'autant l'article 61522. Le conseil approuve ce virement de crédit.

IV – Dossier n° 4 : Délibération n° 43 : Rapport 2012 eau et assainissement.

La présentation du rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service est faite par vidéo projection. Après diverses questions et leurs réponses, le conseil municipal prend acte du rapport.

La présentation du rapport annuel sur l'assainissement est faite par vidéo projection. Après diverses questions et leurs réponses, le conseil municipal prend acte du rapport.

V – Dossier n° 5 : Présentation du rapport du SDEE 47.

Bernard Dio présente le rapport :

319 communes, 1 territoire, 1 syndicat.

2012 : montant des travaux réalisés : 20 505 372 €, 17 215 km de réseau.

Suite à la demande de la réunion précédente concernant le coût du transfert des compétences « éclairage public » et « éclairage du stade », M. le Maire présente le devis :

Avant transfert le forfait annuel est de 1832 €. Après transfert il sera de 1701 €. Ce transfert est d'une durée de 5 ans.

Dossier n° 6 : Avancement du SCOT.

M. le Maire présente la validation du SCOT par l'assemblée le 26 juin 2013. Il en ressort trois priorités :

1^{er} : Habitat, : 2 : environnement, 3 : économie. Dans le cadre de l'habitat, les ambitions pour l'avenir sont d'avoir 5 250 habitants de plus, 3 800 nouveaux logements à produire et 400 hectares de consommation foncière totale maximale.

M. le Maire précise aux élus qu'un CD est à leur disposition à la Mairie ainsi que le bilan de concertation. Il précise que l'enquête publique aura lieu du 28 octobre au 6 décembre 2013 et qu'une permanence a lieu à la Mairie de Meilhan le samedi 16 novembre 2013 de 9h à 12h ainsi que le mardi 26 novembre 2013 de 14h à 17h. « La lettre du SCOT » a été distribuée à toute la population du territoire. Le Maire informe qu'une réunion publique aura lieu le lundi 28 octobre 2013 à 20h30 à Marmande.

Un avis est demandé sur ce projet. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Dossier n° 7 : Devis nettoyage des hottes aspirantes à l'école et au labo.

M. le Maire présente les devis de NHP 47: devis pour les hottes aspirantes à l'école : 480,00 € H.T.

Devis pour la hotte au labo : 200,00 € H.T.

Le conseil ne retient que le devis pour le nettoyage des hottes aspirantes à l'école.

Françoise Guyard s'interroge sur le fonctionnement du chauffage et de la ventilation à la cantine.

Bernard Dio rappelle que plusieurs interventions ont été effectuées par les entreprises Rigo et Wendel ainsi que le fournisseur du matériel afin d'y apporter des améliorations. Un nouveau rendez-vous va être demandé à l'entreprise Rigo, afin de re-étudier les fonctionnements du chauffage et de la VMC.

Dossier n° 8 : Devis travaux entretien CR, chemin à l'Homme et busage chemin de Lussignet.

Devis travaux sur CR : 1 622,20 € H.T. pour l'entretien de l'année,

Réfection du chemin à « l'Homme » : 869,10 € H.T.

Busage chemin de Lussignet en face de la fontaine : 501,75 € H.T.

M. le Maire demande au conseil son avis. Le conseil émet un avis favorable.

M. Reynaud nous présente la route qui va chez M. Rojo-Ruiz et M. Frecchiami. Il demande de dégrader les accotements.

Mme Guyard nous indique que la route est pleine de terre et de boue chemin de « Peyrot ». Elle demande qui paie l'intervention. M. le Maire répond qu'une démarche a été faite auprès des services de VGA et qu'un devis a été envoyé à la CUMA qui exécute le ramassage mais que dans le contrat établi entre la CUMA et l'agriculteur, c'est l'agriculteur qui est responsable.

Dossier n° 9 : Délibération n° 44 : Enquête publique portion des chemins ruraux de Navarre et de Fayssous.

M. le Maire présente le bornage établi par Eric Périé des chemins ruraux de Navarre et de Fayssous. Cela concerne la commune et deux riverains à savoir M. Belloc Jean-Pierre et M. Frecchiami Jean-Michel. Afin de leur abandonner en partie la part foncière communale, il est nécessaire de faire une enquête publique.

Le conseil est favorable pour l'enquête publique.

Dossier n° 10 : Location de la salle des fêtes au Tennis club de Sainte-Bazeille.

La location est prévue pour le mercredi après midi, du 2 novembre 2013 au 31 mars 2014 au tarif de 100 €.

Dossier n° 11 : Questions diverses :

M. le Maire nous commente la note d'information aux membres de la commission enfance, petite enfance. Deux personnes de la commune ont été retenues. Cette note a été distribuée aux membres présents.

M. le Maire a distribué le règlement intérieur de l'école de Marcellus et de l'école de Gaujac. Il précise qu'il a fait des achats de 2 panneaux de basket et de 2 cages de buts de foot, ainsi que du matériel informatique.

M. le Maire informe le conseil que les vœux sont prévus le 1^{er} dimanche de Janvier (le 5 Janvier)

Budget cadeaux de fin d'année pour les personnes de plus de 70 ans : environ 2000 €.

Bernard Reynaud propose l'achat de 6 sapins pour les fêtes de fin d'année. Des devis pour les sapins artificiels seront demandés et étudiés.

M. le Maire demande aux élus leur collaboration pour la création du bulletin municipal.

Travaux : tribunes au stade.

Le bardage des tribunes est en cours de finition. M. le Maire demande aux adjoints de l'aide pour finir le plancher des tribunes. M. Tressos a répondu favorablement.

M. le Maire informe le conseil que Sacriste a fait les travaux pour le terrain n° 3 suivant le devis présenté précédemment.

Au jardin devant la salle associative les travaux de rénovation de la palissade sont en cours et effectués par les adjoints.

M. Tressos donne les comptes rendus du chenil de Caubeyres et du SIPI.

Concernant le chenil de Caubeyres, à l'avenir le Syndicat souhaite que les animaux restent le moins longtemps possible et soient replacés le plus rapidement. Il y aura une augmentation de la cotisation qui sera répartie sur les communes adhérentes.

Concernant le SIPI : suite à l'abandon par l'AFR de Meilhan des fossés d'une longueur de 2 km se trouvant en zone non protégée, le SIPI les prend en charge (environ 400 €) et la répartition des frais de maintenance se fera par les communes adhérentes et non par les propriétaires riverains.

Bernard Dio présente le devis pour un chauffage électrique à l'église : 12 105,66 € H.T.. M. Lagauzère doit faire parvenir également un devis.

Environnement : colonne à verres.

Bernard Dio informe le conseil municipal que VGA a passé une convention avec VNF d'une durée de 5 ans pour l'installation de la colonne à verres, sise actuellement au lieu dit « Guillemasse », au lieu-dit « Campot ». VGA a proposé de nous faire parvenir des prospectus d'information à distribuer aux habitants concernés.

Aquaval : Bernard Dio rapporte que la fréquentation a fortement augmenté.

Mme Guyard demande où en est la facture EDF de Mme Merle. Un échéancier a été établi.

M. le Maire nous informe que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Il faudra 2 agents recenseurs.

La séance est levée à 0h30.

N° délibération	OBJET	N° page
41	Location salle des fêtes à la Mairie de Sainte-Bazille, annule et remplace la délibération n° 39	28
42	Virements de crédits	28
43	Rapport 2012 eau et assainissement	28
44	Enquête publique portion chemins ruraux de Navarre et de Fayssous	29